

## Les soins intensifs réintroduisent temporairement des horaires de 12 heures

La planification du temps de travail des infirmières sur deux horaires au lieu de trois dès le 1er août permettra d'assurer la présence simultanée de deux soignants spécialisés. Cette mesure de crise prendra fin le 31 décembre 2019 au plus tard.

Dès le 1<sup>er</sup> août, le service des soins intensifs de l'Hôpital neuchâtelois passera à une planification du temps de travail des infirmières sur deux horaires au lieu de trois (12h00 de nuit). Cette décision a été prise pour faire face à une situation de crise liée à des absences longue durée et à la pénurie de personnel certifié qui empêche d'assurer la présence simultanée de deux soignants spécialisés 24h sur 24h.

Pour assurer la présence de personnel qualifié, le conseil d'administration a accepté la demande du département médical et du département des soins de revenir aux horaires de 12h, abandonnés en février 2016 pour se conformer à la Loi fédérale sur le travail. Cette mesure d'urgence, limitée dans le temps, prendra fin au plus tard le 31 décembre 2019. Le maintien de soins intensifs constitue une priorité pour l'HNE: une fermeture induirait l'arrêt de certaines opérations /prises en charge, avec par exemple l'impossibilité de maintenir le Stroke unit (prise en charge des patients atteints d'un AVC).

Des contrôles de suivi réguliers du nouveau dispositif horaire seront assurés par le département des soins.

Neuchâtel, le 2 juillet 2017

*Pauline de Vos Bolay, présidente du conseil d'administration, répond à vos questions au 032 713 30 48*